

pouvoirs sans limites, prélèvent l'impôt et le distribuent comme ils l'entendent. Je suis précisément frappé du spectacle contraire. Et je crois pouvoir affirmer que ces institutions sont le plus développées, précisément chez les nations où l'État a le plus restreint le cercle de ses attributions. Même en France, est-ce l'État qui est accoutumé à prendre l'initiative de toutes les améliorations apportées à ce qu'on appelle la bienfaisance publique ? Ne prenons que Lyon pour exemple, est-ce l'État ou les particuliers qui ont créé l'école de la Martinière, les hospices, les salles d'asiles, les maisons de refuge, etc. L'État a-t-il seulement pris l'initiative de la caisse de secours mutuels pour les ouvriers en soie ? Non, Monsieur, c'est précisément notre Chambre du commerce. Et ce résultat ne doit étonner personne. Quand l'État a la prétention d'être tout, il faut bien que les citoyens se résignent à n'être rien. Plus vous augmentez les devoirs de l'État, plus vous diminuez les devoirs des citoyens.

Vous dites avec une haute raison : « Le *socialisme* des partis sera un élément de progrès et non de désordre, dès qu'ils auront renoncé solennellement, et pour toujours, à l'emploi de la force. Qu'ils proposent, qu'ils discutent, et que la nation juge (à qui donc cela fera-t-il peur) ? » J'ai toujours partagé cette opinion, et je l'ai exprimée dans l'écrit qui a donné lieu à notre controverse. Mais je pense que le meilleur moyen de les désarmer, de les déterminer à renoncer *solennellement* et pour *toujours* à l'emploi de la force contre le gouvernement, c'est de circonscrire l'action, l'omnipotence de celui-ci, et de le ramener dans ses limites naturelles. Quand l'autorité n'abusera plus de ses attributions, soyez sûr qu'elle sera moins ambitionnée. Quand il sera établi que le gouvernement n'a pas à fixer des heures de travail, à protéger des catégories de producteurs, à tarifier des salaires, à accorder la gratuité du crédit, à prélever et à dépenser des impôts sans être guidé par un *principe absolu*, à distribuer des places par milliers, etc., les convoitises des partis seront moins irritées, et leurs agressions seront moins à craindre : n'en doutez pas. A quoi servirait la possession d'une autorité limitée par la loi, par la pratique, par la tradition, par l'esprit public ? C'est moins la faculté de faire le bien, et le devoir d'être juste, qui excitent l'ambition, que la faculté d'abuser du pouvoir. Une autorité limitée a moins de chances de provoquer la haine et de tenter la cupidité. On ne conspire pas contre les gouvernements à attributions restreintes : voyez la Suisse, les États-Unis et l'Angleterre.